

## Praticien hospitalier (H/F) en médecine des animaux de compagnie

<b>Catégorie : A</b>	
<b>Emploi type : AGRESREF07-Praticienne hospitalière/ Praticien hospitalier des centres hospitaliers universitaires vétérinaires (CHUV)</b>	
<b>Ouvert aux agents contractuels et aux agents en situation de handicap</b>	
<b>Poste vacant</b>	
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>L'École nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA) est un établissement public administratif d'enseignement supérieur et de recherche relevant du Ministère de l'Agriculture, qui entretient des liens forts avec son environnement scientifique et universitaire (ANSES, INRA, UPEC, INSERM...). Elle forme près de 900 élèves répartis en six promotions. Elle est installée sur deux sites, l'un situé à Maisons-Alfort (94), le second à Goustranville (14), dédié aux équidés. Elle est animée par 400 personnels enseignants-chercheurs, administratifs et techniques, titulaires et contractuels.</p> <p>L'École dispose d'un centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV dédié aux soins des animaux, où se déroulent des activités d'enseignement et de recherche, dans le respect du bien-être animal. Ce CHUV accueille les animaux de compagnie, les équidés, les animaux de la ferme et la faune sauvage.</p> <p>L'École Nationale Vétérinaire d'Alfort est un établissement particulier ; créée en 1766, elle est aujourd'hui la plus ancienne école de France, toutes disciplines confondues, à demeurer sur son site d'origine.</p> <p>Le candidat retenu sera affecté au centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV) dédié aux animaux de compagnie (Chuv-Ac), dans le service de médecine. Ouvert douze mois sur douze, 7j/7, 24h/24, l'hôpital des animaux de compagnie est un volumineux centre hospitalier universitaire vétérinaire. Il est doté d'un plateau technique de qualité (3 600 m<sup>2</sup> de surface, scanner, fluoroscopie, radiologie numérique, équipements d'endoscopie, EMG, EEG, laser, etc.) et d'une équipe constituée de nombreux spécialistes, résidents, cliniciens juniors, ASV, etc.</p> <p>Le service de médecine gère environ chaque année 3 700 consultations (médecine générale, médecine interne et neurologie), 3 220 journées d'hospitalisation ainsi que les examens complémentaires nécessaires. Il est constitué d'une équipe d'enseignants-chercheurs, de praticiens hospitaliers contractuels et de huit assistants hospitaliers et résidents. Le PH a vocation à prendre part à la vie du service.</p>
<b>« Alfort + » : les engagements de l'EnvA en matière RH</b>	1/ Inclusion, bienveillance et vigilance.



L'EnvA affirme son engagement en matière d'égalité professionnelle et de diversité. En clair, la lutte contre le sexisme, contre toute forme de discrimination ou de harcèlement, contre la surconnexion, pour la promotion de valeurs de tolérance et d'exemplarité.

2/ En faveur des contractuels

L'EnvA met en œuvre une charte de gestion des contractuels, un véritable outil de transparence et d'information.

3/ Un plan de formation bi-annuel

Accompagner les carrières, accompagner les personnels dans leurs souhaits d'évolution, accompagner la professionnalisation dans certains secteurs d'activité, les objectifs de l'EnvA en matière de formation sont ambitieux.

### Objectif du poste

Il est attendu du Praticien Hospitalier (H/F) qui sera recruté qu'il :

- S'implique dans la vie de la plateforme, prenne part à la gestion et au management du service clinique de médecine
- Assure, au sein du service de médecine, les consultations, les examens complémentaires et le suivi des animaux hospitalisés ;
- Participe à l'encadrement clinique, aux enseignements théoriques et pratiques de la formation initiale et de l'internat animaux de compagnie, et du programme de résidanat ECVIM (European College of Veterinary Internal Medicine) ;

### Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter

#### Activités cliniques et de formation

- L'activité clinique du PH se déroulera selon un rythme dicté par les besoins du service. Il participera au quotidien à la gestion et à l'encadrement des activités cliniques de son service, dans le cadre de l'organisation établie au niveau du service, et validé par la chaîne hiérarchique du Chuv-Ac.
- Le PH pourra, en fonction de ses compétences propres, et pour une part seulement de son activité clinique, développer plus particulièrement l'un des secteurs de la médecine interne.
- Le PH participera à la formation des étudiants en sciences cliniques, dans les domaines de la médecine (médecine générale et médecine interne). Ses activités pédagogiques seront liées aux besoins exprimés par le DEPEAC et validés par les instances de l'EnvA.
- Le PH aura vocation à participer aux processus de formation des internes et à encadrer des résidents engagés dans un programme ECVIM.
- La personne recrutée aura vocation à s'impliquer dans la formation continue proposée par l'EnvA aux vétérinaires praticiens français et étrangers.
- Les activités, notamment cliniques, du PH se développeront en cohérence avec le projet d'établissement, dans le respect du référentiel de compétence français et des critères d'accréditation de l'AEEEV (European Association of Establishments for Veterinary Education).

	<p><b>Activités de gestion et de management</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il s'investira dans la démarche d'amélioration continue du Chuv-Ac et du service de médecine vis-à-vis de la qualité et de la sécurité des soins dispensés aux animaux, ainsi que du service apporté aux propriétaires et aux vétérinaires traitants et/ou référents.</li> <li>• Au quotidien, le PH recruté aura la charge d'organiser et de coordonner l'activité du ou des secteurs (consultations, hospitalisations et examens complémentaires) dont il aura la charge pendant une période donnée.</li> </ul>
<b>Compétences liées au poste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être vétérinaire ;</li> <li>• Démontrer une appétence pour le travail en équipe et les activités d'encadrement ;</li> <li>• Savoir exercer ses compétences dans le respect de la déontologie et du bien-être animal ;</li> <li>• Posséder une expérience clinique significative en médecine des animaux de compagnie, un DESV ou un diplôme du collège européen (ECVIM) serait un plus. A défaut, avoir engagé une formation de spécialisation en médecine interne.</li> <li>• Disposer de compétences et d'expériences pédagogiques, ou démontrer de l'appétence pour ces sujets ;</li> </ul>
<b>Conditions particulières d'exercice</b>	<p>CDD de 12 mois renouvelable  Temps de travail hebdomadaire de 38h10  50 jours de congés annuels, mutuelle  Missions non éligibles au télétravail</p>
<b>Candidature</b>	<p>Adresser votre dossier de candidature : <b>curriculum vitae + lettre de motivation</b>  A l'attention de la Direction des ressources humaines : <a href="mailto:recrutement@vet-alfort.fr">recrutement@vet-alfort.fr</a> et à l'attention de la direction du centre hospitalier des animaux de compagnie : <a href="mailto:directionchuva@vet-alfort.fr">directionchuva@vet-alfort.fr</a> ; copie <a href="mailto:ghita.benckekroun@vet-alfort.fr">ghita.benckekroun@vet-alfort.fr</a>  Réception des candidatures avant le 15 juillet 2026  Entretien la semaine du 20 juillet 2026</p>
<b>Lieu d'exercice du poste</b>	<p>7 avenue du Général de Gaulle  94700 Maisons-Alfort</p>